



## Probleme indivision suite deces de ma soeur

-----  
Par dudu27

bonjour

suite au deces de nos parents nous avons heritez d'un petit corp de ferme nous etions deux enfants  
probleme ma soeur est decedee et mes neveux et niece soient sortir de l'indivision depuis trois ans j'ai etez informe de  
cette decision par lettre recommandee avec ar pour un avocat  
chaque partie a son notaire et un accord avez ete trouve entre les deux etudes et redigez un projet de separation refuse  
au moment de la signature par mes neveux et niece a ce jour j'ai pris un avocat et fait une autre proposition d'achat  
sans reponse a ce jour  
le corp de ferme est toujours loue par bail mais l'exploitant a cesser son activite et cede les terrains a un autre  
agriculteur qui regle les cotisations msa  
j'ai appris par celui ci que ma niece etait prete a lui loue les terres  
je ne sais plus s'ils veulent vendre ou loue  
pour sortir de cette situation serais t'il possible de transforme l'indivision en sci  
merci a l'avance pour vos reponses

-----  
Par ESP

Bonjour

La transformation d'une indivision en SCI n'est possible qu'avec l'accord de tous les indivisaires.

-----  
Par dudu27

MERCI POUR VOTRE REPONSE IL EST BIEN EVIDENT QU'IL FAUT L'ACCORD DE TOUS LES INDIVISAIRES avec  
une estimation de valeur des biens et une repartition par part en fonction des droit de chacun  
je pense que cette creation doit etre faite devant notaire auriez vous une notion du cout  
merci a l'avance pour votre aide